

Convention avec la Maison de l'Europe

Le mercredi 4 décembre 2013, monsieur le Recteur a renouvelé la convention de partenariat avec la Maison de l'Europe de Caen Basse-Normandie, association éducative qui a pour objet principal de débattre de l'Europe, de sensibiliser et de former à la citoyenneté européenne.

En application de la loi pour la refondation de l'école de la République, l'académie de Caen poursuit une politique d'ouverture internationale forte et encourage les initiatives susceptibles de promouvoir un esprit européen.



Le renouvellement du partenariat avec la Maison de l'Europe de Caen Basse-Normandie vise à développer les activités de sensibilisation à l'environnement européen, auprès des élèves et des acteurs du système éducatif. Il s'agit de faire vivre l'Europe dans l'académie en suscitant la réflexion, en faisant connaître l'Europe, le projet européen et l'action des institutions européennes.

Les priorités de l'action menée par la Maison de l'Europe de Caen Basse-Normandie auprès des établissements et des services académiques seront l'éducation à la citoyenneté, la mobilité, la diversité. Ces interventions s'adresseront aux élèves mais aussi aux enseignants et personnels de direction, d'éducation, de documentation, d'administration, notamment dans le cadre de leur formation initiale ou continue, en liaison avec le DAREIC, le DAFCO et les corps d'inspection.

Les actions se développeront au travers des échanges transeuropéens, des partenariats européens entre établissements, des actions d'orientation et d'insertion et de la formation des adultes du système éducatif à l'Europe. Elles s'organiseront autour de débats, conférences, expositions, animations et des manifestations proposées dans le cadre de l'académie.